

La nouvelle dalle pour sol.

CARREAUX DE CÉRAMIQUE



8x 1180 x 392 x 3 mm
46²⁹/₆₄ x 15⁷/₁₆ x 1/8 inch
3,700 m² = 39.82 sq. ft



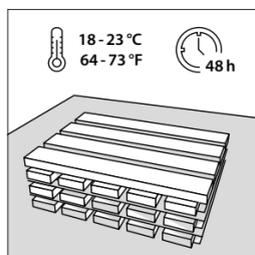
www.blauer-engel.de/uz120



EN 16511/B



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)



EN 14041:2008 EN 15102:2007+A1:2011	
CE	
22 DOP: DP-DIV-SAN-001	
ROTH France 78 RUE Ampère 77400 Lagny sur Marne	
EN 14527	
Aptitude au nettoyage :	satisfaisant
Durabilité	satisfaisant



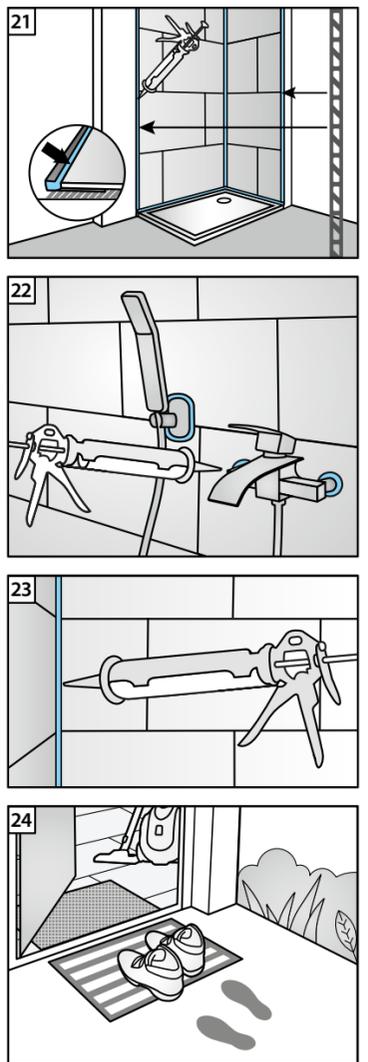
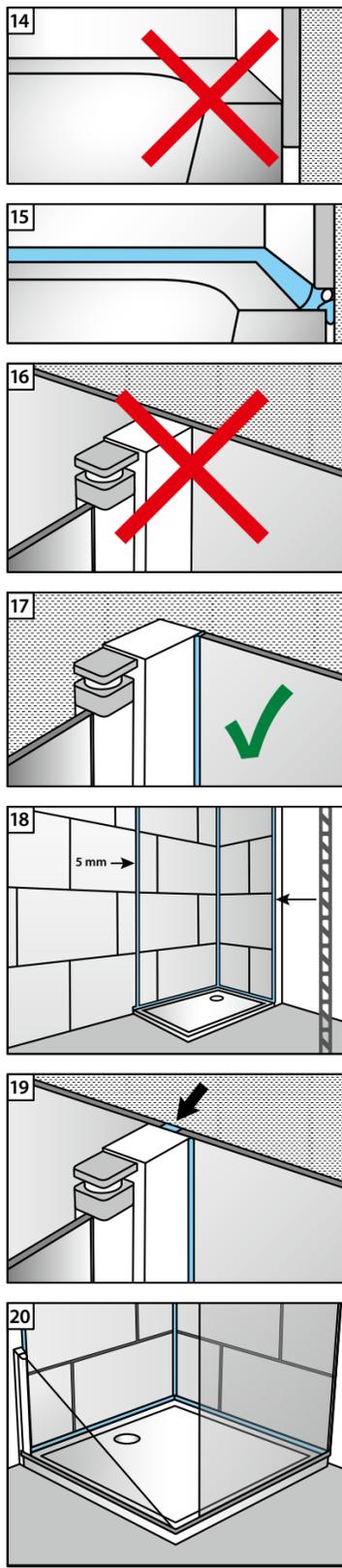
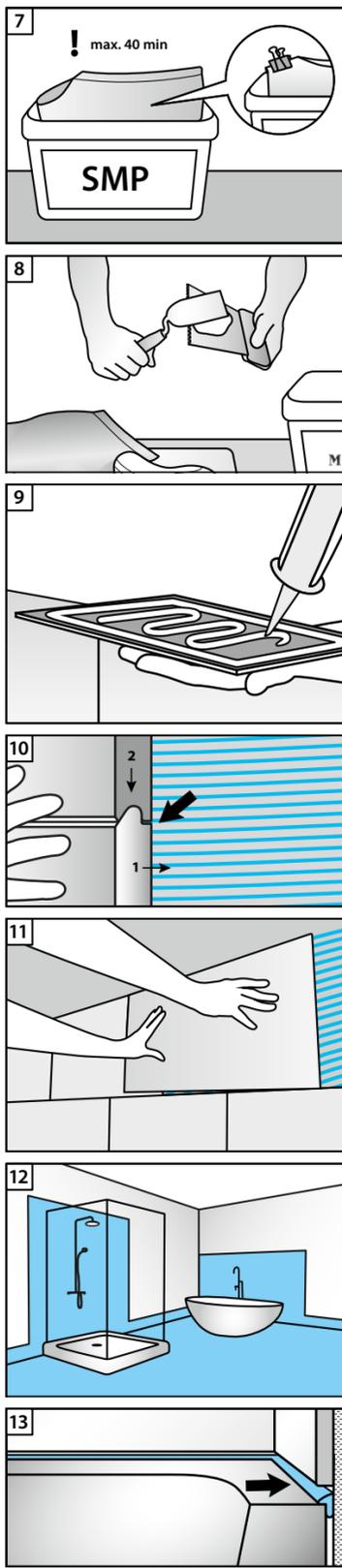
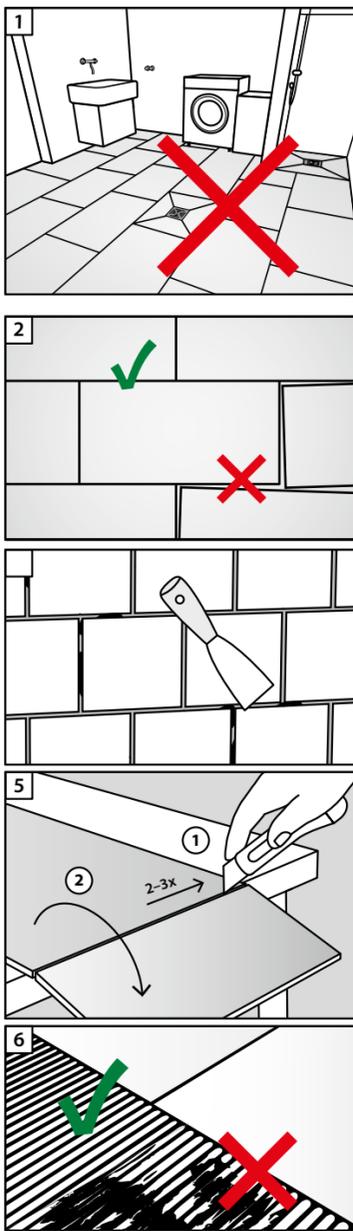
(FR) Avant une installation dans des pièces humides (sal-de-bains...) le sol doit être protégé contre l'humidité. Veuillez trouver plus d'information sur une installation appropriée www.classengroup.com/downloads. Application intérieur.



ID 4464 05/22

CLASSEN Holzer GmbH
Werner-von-Siemens-Str. 18-20
D-56759 Kaisersesch

Roth



Rev. 2.0 / 08.21

Droits de propriété intellectuelle



FR

Nous vous remercions d'avoir opté pour notre revêtement de sol/mur respectueux de l'environnement.

- Garantie sur l'abrasion selon les conditions de garantie de Classen.
- Téléchargement de description: www.classengroup.com

Pour une pose dans des pièces humides (salles de bains, buanderies, cuisines et toilettes etc.), le sol existant doit être étanche à l'humidité. Seulement pour usage intérieur.

! En cas de réclamations, merci de nous communiquer le code de production qui se trouve sur l'étiquette de la boîte.

Déclaration de garantie

La société CLASSEN Holz Kontor GmbH, Werner-von-Siemens-Straße 18-20, 56759 Kaisersesch, en tant que fabricant des panneaux de sol/mur, accorde, en plus des droits légaux en matière de défauts sur les panneaux de sol/mur achetés, une garantie contre les dommages dus à l'abrasion pour la période de garantie indiquée dans l'insert du produit et aux conditions contenues dans la déclaration de garantie complète. La garantie est valable dans toute l'Europe.

Vous trouverez ici la déclaration de garantie complète :

<https://classengroup.com/en/warranty-conditions/>

En cas de recours à la garantie, le client doit s'adresser au revendeur spécialisé auprès duquel le produit a été acheté pour faire valoir ses droits à la garantie, en présentant la preuve d'achat et les instructions de pose.

Cette garantie du fabricant ne limite pas les droits légaux du client à l'encontre du commerçant ou du fabricant découlant du contrat de vente conclu, droits dont le consommateur peut se prévaloir gratuitement. En ce sens, la garantie du fabricant élargit le statut juridique du client.